



UNITÉ DE VIE FILLES MINEURES : JUSQU'OUÛ IRA-T-ON ?

Quand le manque d'anticipation met les agents en difficulté...

Le mercredi 21 octobre, une détenue mineure, sur réquisition du juge, est conduite dans un établissement qui a purement refusé d'ouvrir la porte aux forces de l'ordre chargées de la mission (pendant 1h30 !) sous prétexte qu'Epinal est référent grand est pour les filles mineures.

Certes, argument de poids, sauf que les 4 cellules sont déjà attribuées...L'officier de permanence cette nuit-là, également responsable du secteur, avertit la direction que le quartier est plein. Néanmoins, Le directeur adjoint passe outre et décide d'accueillir la mineure, profitant du fait qu'une cellule est « temporairement » disponible, son occupante étant à l'UHSA...

A 23h la surveillante de nuit déménage les affaires, l'arrivante mineure s'installe...Mais le lendemain après-midi l'UHSA renvoie la mineure qui doit récupérer sa cellule...

Excès de zèle ? Manque d'anticipation ? Hors de question de doubler une cellule mineure et au vu de la réglementation et de l'actualité mieux vaut ne pas mettre un matelas au sol chez les mineures. Il est donc décidé de la placer dans une cellule majeure...Le directeur adjoint parle alors de « couac » et que la situation est temporaire.

À trop vouloir jouer les « premiers de la classe », en acceptant tout et n'importe quoi, les surveillant(e)s de la MA d'Epinal sont las et se demandent pourquoi ils ne sont pas respectés, pourquoi la Direction Interrégionale les inonde de transfert disciplinaire dans les quartiers spécifiques et se voient refusés des transferts quand eux le demandent.

FO Justice demande à la DI d'être soumis au même régime que les autres établissements, que les agents soient considérés et reconnus.

FO Justice souhaite que les instances judiciaires prennent connaissance des effectifs dès lors qu'il s'agit de quartiers spécifiques.

FO Justice salue le professionnalisme de tous les agent(e)s de la Maison d'Arrêt d'Epinal au vu de leurs nombreuses missions.

SLP FO Justice MA Epinal
Le : 26/ 10 / 2026

